



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 DÉCEMBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 1^{er} décembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 14 décembre 2009

**BOINOT - REQUALIFICATION DU SITE
BOINOT - ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE
MAÎTRISE D'OEUVRE**

Accusé de réception de la préfecture en date du
mercredi 09 décembre 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Frank MICHEL -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Jérôme BALOGÉ donne pouvoir à Bernard BARE
- Françoise BILLY donne pouvoir à Annie COUTUREAU
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel PAILLEY

AMERU

**BOINOT - REQUALIFICATION DU SITE BOINOT - ATTRIBUTION
DU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'OEUVRE**

Monsieur Pascal DUFORESTEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération en date du 6 juillet 2009, la Ville de Niort a approuvé le programme pour la requalification du site Boinot.

En effet, dans la cadre du Parc urbain de la Sèvre niortaise, et dans la continuité des espaces publics centraux, le site Boinot doit aujourd'hui trouver de nouvelles fonctions et tend à ancrer un respect identitaire de la mémoire industrielle en favorisant de nouvelles activités de production culturelle, d'art de la rue, d'éco responsabilité. Ce projet urbain, conçu comme un lieu ouvert à tous, est propice aux déambulations et cheminements comme aux manifestations. Il est composé de deux entités qui se font écho :

- un projet urbain qui vise à ouvrir ce site sur le centre ville vers la Sèvre navigable
- un projet architectural qui vise à installer des équipements garantissant une nouvelle dynamique identitaire et une forte lisibilité du site.

Pour ce faire, une consultation d'appel d'offres ouvert pour la passation d'un marché de maîtrise d'œuvre a été lancée le 31 août 2009, conformément à l'article 74 du Code des Marchés Publics. Les 12 propositions des candidats réceptionnées le 13 octobre ont été analysées les 13 et 26 novembre 2009 par un jury constitué d'élus et de personnalités compétentes. A l'issue de cette analyse, le jury a procédé au classement des offres.

Il s'agit de l'équipe de maîtrise d'œuvre constituée du groupement Atelier NOVEMBRE.

La rémunération de la maîtrise d'œuvre équivaut au montant forfaitaire de 1 367 749,91 € TTC à laquelle il convient d'ajouter une mission complémentaire de coordination des concessionnaires de réseaux pour un montant forfaitaire de 22 724,00 € TTC et une mission complémentaire de concertation pour un montant de 29 900,00 € TTC.

Les travaux se dérouleront en deux phases :

- une tranche ferme (phase 1) à partir de 2011, concernant l'aménagement des berges du bief, la restauration patrimoniale du château d'eau et du bâtiment pont, et les aménagements des premiers espaces publics, pour un montant de travaux estimé au stade du programme à 2 131 500 € HT ;
- une tranche conditionnelle (phase 2) à partir de 2014, concernant l'aménagement des espaces publics et des bâtiments restant sur le site, pour un montant de travaux estimé au stade du programme à 8 959 760 € HT.

La dépense sera imputée sur le budget 2009, Chapitre 82008001, Compte Nature 8241, Fonction 2031.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver le marché de maîtrise d'œuvre à souscrire avec l'équipe mandatée par Atelier NOVEMBRE et composée comme suit :

Atelier NOVEMBRE	Mandataire architecte urbaniste
NEVEUX-ROUYER	Paysagiste
IOSIS CENTRE OUEST	Bureau d'études VRD, Structures, Fluides, Economiste de la construction
8' 18''	Concepteur lumière

- Attribuer en conséquence le marché de maîtrise d'œuvre au dit groupement ;

- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le marché de maîtrise d'œuvre avec l'équipe mandatée par ATELIER NOVEMBRE pour un montant total d'honoraires de 1 420 373,91 € TTC.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 45
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Pascal DUFORESTEL